



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le 02 JUL. 2024 S²LO
ID : 050-200056885-20240628-DEL_2024_069-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 18 juin 2024
le Conseil d'Administration s'est réuni le 24 juin 2024
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme HERY , Mme GRUNEWALD , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme THEVENY (UDAF), Mme THOMAS (La Chaudière)

Excusés :

Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN

Absents donnant procuration :

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), M. FRANCOISE (mandataire : Mme HERY), M. LUCAS (FNATH) (mandataire : Mme THEVENY), M. LEFEBVRE (Femmes) (mandataire : M. GERMAIN), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul) (mandataire : Mme THOMAS)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2024_069

Approbation du Compte Administratif 2023 - Résidence Autonomie la Chênaie

Au vu du Budget Primitif de l'exercice 2023 et des Décisions Modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et de celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux de mandats, du Compte Administratif dressé par l'Ordonnateur accompagné du Compte de Gestion de la Trésorière Municipale, les résultats du Compte Administratif 2023 de la Résidence Autonomie La Chênaie s'établissent comme suit :

- Résultat de la section d'exploitation : 0.00 €
- Déficit de la section d'investissement : - 1 226.75 €

Section	Dépenses	Recettes	Résultat 2023	Résultat reporté	Résultat de clôture
Exploitation	325 766.16 €	325 766.16 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Investissement	4 683.37 €	3 456.62 €	- 1 226.75 €	4 828.48 €	3 601.73 €

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

- de constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,